



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bombe posée par un groupe d'extrême gauche

Question écrite n° 574

Texte de la question

M. Jacques Bompard interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les exactions perpétrées par le groupe d'extrême-gauche « antifa ». Dans la nuit du 30 juillet 2017, ses militants ont déposé une bombe rue de Navarrin à Marseille, qui a explosé à 4 heures du matin. Cette attaque, qui visait les royalistes du groupe Action française, a mis en danger la sécurité de ses militants et des riverains alentours. Elle fait suite à de nombreuses attaques de ce groupe violent d'extrême-gauche à l'encontre de l'Action française à Paris, Lyon et Marseille : agressions des militants à grand renfort de barres de fer, dépôt de grenade et de balles de kalachnikovs devant les locaux, dégradation et effraction des locaux. L'absence de condamnation de la part des pouvoirs publics quant à ces exactions, qui mettent pourtant en péril la sécurité des habitants du quartier, laisse sceptique quant à la stricte objectivité de ceux-ci. Le groupe des « antifa » de Marseille, qui a revendiqué cette attaque sur les réseaux sociaux, n'a par ailleurs pas fait l'objet de poursuites. Alors que le Parlement vient de voter la prolongation de l'état d'urgence, les autorités publiques semblent peu promptes à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à l'impunité dont jouit ce groupe de militants dangereux. Il lui demande donc quelles dispositions compte-t-il prendre pour condamner cette attaque aussi lâche que dangereuse afin que ne se répète, en plein état d'urgence, ces atteintes ignominieuses à l'encontre des militants royalistes.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 574

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 août 2017](#), page 4078

Question retirée le : 29 août 2017 (Fin de mandat)